

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CN.14/CAS.3/14
19 septembre 1963

Original: FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Troisième conférence des statisticiens africains
Addis-Abéba, 2-11 Octobre 1963

RELATIONS ENTRE LES ORGANISMES DE PLANIFICATION ET LES SERVICES
DE STATISTIQUES

63-3319

RELATIONS ENTRE LES ORGANISMES DE PLANIFICATION ET LES SERVICES
DE STATISTIQUES

1. Le développement statistique de l'Afrique a été défini par les deux premières conférences des statisticiens africains comme l'adaptation de l'appareil statistique aux besoins du développement et de la planification. Après quatre ans de travaux et de recherches sur la manière d'adapter cet appareil statistique, tant dans les pays africains individuellement, que dans les groupes de travail de la CEA collectivement, il a paru intéressant de retracer dans cette note le chemin parcouru. Comme on le verra, une expérience considérable est actuellement disponible en cette matière dans le continent africain.
2. Des gaspillages énormes se sont produits dans le passé dans l'utilisation des crédits de développement faute d'un instrument statistique adéquat et de tels gaspillages pourront être réduits si les techniques de planification s'améliorent grâce au développement statistique présent et à venir. Ce sera une des tâches principales de la troisième conférence des statisticiens africains, sous l'autorité de la CEA, d'engager encore plus résolument que dans le passé les pays africains dans la voie ainsi tracée.
3. Les relations entre les organismes de planification et les services de statistiques en Afrique sont passées ci-dessous en revue à la lumière de l'expérience acquise au cours de ces dernières années. Le sujet, en ce qui concerne la programmation du développement statistique, est repris d'une façon plus détaillée dans le document E/CN.14/CAS.3/9 soumis à la Conférence.
4. Le thème des relations entre l'organisme de planification et la statistique a été évoqué dans le passé par de nombreux groupes de travail de la CEA. Citons en particulier la réunion sur l'utilisation des comptes nationaux, en janvier 1961; la deuxième conférence des statisticiens africains, en juin 1961; le cycle d'étude sur le développement économique et social, en janvier 1962; et surtout le groupe d'experts de comptabilité nationale, en septembre 1962 et le groupe

d'experts en planification en octobre 1962, dont les rapports ont été soumis à la cinquième session de la CEA sous les numéros E/CN.14/221 et C/CN.14/182.

5. Les discussions sur le sujet sont toujours vives car de nombreux pays africains sont à la recherche d'une formule d'association entre le plan et la statistique; personne ne met en doute la nécessité d'une association étroite, mais deux difficultés doivent être surmontées:

6. En premier lieu, le Service du Plan est toujours pressé d'obtenir des données, spécialement dans les périodes d'établissement des plans. Or, il faut le reconnaître, de nombreuses données statistiques ne se recueillent qu'au terme d'un long effort. Ainsi, il faut deux ou trois ans pour disposer des résultats d'un recensement de population, pièce maîtresse de l'établissement d'un plan. Cet exemple pourrait être multiplié; dans de nombreux pays on ne sait rien, ou presque, sur la structure des revenus, des consommations et de l'épargne, et pourtant la planification a souvent pour but ou pour effet de mobiliser l'épargne, de modifier les consommations ou d'établir une politique fiscale. De même, des questions comme la rentabilité à attendre d'un effort de vulgarisation agricole sont très difficiles à résoudre sans un minimum de connaissances objectives sur la main-d'oeuvre agricole, la répartition des cultures, les rendements, etc. tous renseignements qui exigent une série d'enquêtes agricoles coûteuses et longues.

7. Faut-il donc attendre pour établir le plan que les enquêtes statistiques les plus importantes aient été menées? Ce serait absurde, car un temps précieux serait perdu pour de nombreux projets de développement qu'on sait être utiles, même si on ne sait pas en mesurer l'incidence sur l'économie générale du pays. Mais il reste à concilier les techniques de planification et le développement statistique, et c'est sur ce point que peut à peu se dégager des recommandations importantes qu'on énumérera ci-dessous :

8. Premièrement si l'on se place dans le présent, et qu'on considère les besoins d'un organisme de planification qui doit établir un plan de développement dans un délai donné, il est certain que le bureau d'étude et de recherche de cet organisme doit pouvoir obtenir du statisticien toutes les données disponibles; lorsque aucune enquête objective n'a été menée dans un domaine particulier, le statisticien devra souvent donner au planificateur la meilleure estimation, si grossière soit-elle, plutôt que de lui opposer un refus. De son côté, le planificateur doit savoir limiter ses demandes à ce qui peut raisonnablement être chiffré compte tenu du développement statistique. On voit ici apparaître deux catégories d'experts qui, pour le moment, sont rares non seulement en Afrique, mais dans le monde; d'une part, le statisticien-économiste qui sait faire feu de tout bois, et au besoin emprunter à des pays voisins les coefficients techniques (taux de croissance de la population, coefficient du capital dans un secteur donné, etc.) qui lui manquent. D'autre part, le planificateur qui sait adapter ses techniques au degré de développement statistique.

9. Deuxièmement, si l'on se place dans une perspective dynamique sur les prochains trois ans ou les prochaines dix années, il est indispensable d'inscrire sur chaque exercice du plan de développement les crédits nécessaires pour améliorer les informations statistiques qui serviront à l'établissement du plan suivant. Pour simplifier, on peut dire que, dans le présent, c'est au planificateur d'adapter ses techniques de planification à l'état actuel de l'appareil statistique, alors que dans le long terme, c'est à l'appareil statistique de s'adapter à des techniques de planification plus élaborées. Reconnaître cela, c'est accepter que l'appareil statistique est long à se mettre en marche, et qu'une partie importante du programme d'activités statistiques consiste à travailler pour le futur Directeur du plan et non pour le titulaire actuel du poste. Ceci suppose une certaine autonomie du Service de Statistique, qui a son rythme de travail propre, différent à certains égards du planificateur. Mais en même temps, le statisticien doit en savoir assez sur les techniques de planification pour savoir orienter son effort dans la bonne direction.

10. On retrouve le même problème de concilier une certaine association et une certaine indépendance du statisticien si l'on se concentre sur l'utilisation de la statistique non pas pour l'établissement du plan mais pour le contrôle de l'exécution du plan. Il n'est pas question ici de confier au statisticien une tâche administrative de contrôle, mais la responsabilité de la mesure de l'effet du plan de développement dans un secteur (l'agriculture par exemple) ou l'économie dans son ensemble. Ici encore, le point de vue du planificateur et celui du statisticien peuvent ne pas coïncider, et si le programme d'enquêtes destiné à mesurer l'effet du plan doit être arrêté en commun, il est logique de laisser au statisticien une indépendance suffisante pour le mener à bien en toute objectivité.

11. Chemin faisant, un certain nombre de suggestions se dégagent de l'exposé précédent, soit sur l'organisation administrative du Plan et de la statistique, soit sur les programmes des deux organismes, que nous pouvons résumer ainsi :

a) Bien que l'unanimité des experts ne soit pas obtenue sur ce point, il semble que la question de savoir si un planificateur doit ou non essayer d'appliquer des techniques de programmation globale même si les données statistiques manquent, est mal posée. En fait, il manque toujours des données statistiques, la différence de situation de pays à pays est une question de degré, le vrai problème est beaucoup plus difficile et réclamerait plus de recherche : comment adapter les techniques de programmation globale à différents degrés de développement statistique. Ce type de recherches est de ceux que l'Institut africain de développement économique et de planification devrait entreprendre.

b) Les services de planification ont besoin, lors de l'établissement des plans, de comptes nationaux et de statisticiens-économistes capables de présenter toutes les données nécessaires dans des délais impératifs. Ceux-ci doivent travailler la main dans la main avec des planificateurs et savoir utiliser toutes les données disponibles, même douteuses, au mieux. Ici encore, bien que l'unanimité ne soit pas faite sur ce point, il semble que de

nombreux pays africains préfèrent intégrer de tels statisticiens-économistes dans l'équipe même de la planification, et non au sein du service de statistique. Saluons au passage la création de centres destinés à la formation de ces statisticiens. (voir document E/CN.14/CAS.3/15).

- c) Il serait très utile que la CEA recherche pour les publier, dans tous les pays africains, de préférence, les coefficients techniques qui permettraient à de nombreux planificateurs de se servir de données recueillies dans d'autres pays. La deuxième Conférence des statisticiens africains a fait une recommandation dans ce sens (rapport, para. 89). Il est entendu que le procédé est dangereux, mais mieux vaut un premier exercice de planification, même grossier ou incomplet, que rien du tout, à condition d'observer la prudence nécessaire.
- d) On doit admettre que la planification n'est pas un exercice qu'on fait une fois pour toutes, mais est un effort continu et progressif qu'on améliore chaque fois qu'on prépare un nouveau plan. Dans une telle perspective dynamique, il est logique d'inscrire dans chaque période du plan les crédits nécessaires pour améliorer l'instrument statistique qui servira à l'établissement du plan suivant.
- e) Le Service de statistique doit donc consacrer une partie importante de ses activités à préparer l'avenir de la planification, et pour cela on lui laissera l'autonomie nécessaire dans l'établissement de ses programmes. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne l'établissement d'une section permanente d'enquêtes au sein du service de statistique.
- f) Il est également nécessaire de préserver dans l'organisation administrative, l'indépendance du Service de statistique lorsque ce dernier est chargé de mesurer, par des enquêtes, les incidences du Plan de développement sur l'économie du pays.